

Non, aujourd'hui, tout le monde n'a pas son baccalauréat

Les détracteurs du baccalauréat ont tort de s'en prendre à un examen qui n'a rien d'une spécificité française, même s'il est vrai qu'un effort est nécessaire pour le démocratiser

Par NATHALIE MONS

Faut-il brûler le sacro-saint baccalauréat? Chaque année les débats renaissent autour de ce monument de notre éducation. Pour dépasser nombre d'idées reçues sur le bac, penchons-nous sur des comparaisons internationales et certains constats d'enquêtes statistiques et de recherche.

Premier constat, au vu des comparaisons internationales: le bac n'est pas une spécificité française. Dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une grande majorité des systèmes éducatifs pratiquent un examen national à la fin du second cycle du secondaire pour certifier le niveau des élèves. Mieux, ce modèle du bac français – des sujets d'examen et des corrections indépendants de l'établissement – s'est développé dans l'OCDE depuis quinze ans. Au milieu des années 1990, la majorité des pays laissaient aux écoles la possibilité de délivrer un titre certificatif maison fondé sur le contrôle continu en cours d'année par les enseignants. Désormais, le modèle français du bac est devenu dominant dans l'OCDE.

De multiples facteurs convergent pour expliquer cette généralisation des examens externes en fin de secondaire. Leur intérêt principal est de permettre une évaluation des acquisitions réelles des élèves qui soit harmonisée au niveau national. Dans un contexte de démocratisation de l'enseignement scolaire et du supérieur, de mobilités croissantes des jeunes et face à un développement économique qui requiert des ressources humaines toujours plus qualifiées, les exigences sociales des universités, des entreprises et des parents de plus en

plus éduqués se sont conjuguées pour mieux connaître et certifier les compétences des élèves.

La recherche a montré que ces examens standardisés ont des effets bénéfiques sur le niveau général des apprentissages des élèves et surtout diminuent les inégalités sociales à l'école. Par quel processus? Obligés de faire passer un examen national à leurs élèves, les enseignants des lycées les moins favorisés socialement s'adaptent aux exigences et au niveau national. Mais, pour atteindre ces effets vertueux, les examens doivent être organisés autour d'un champ large de disciplines et d'objectifs pédagogiques pour éviter que les enseignements se transforment en entraînements répétitifs sans valeur ajoutée pédagogique. Le bac à la française rentre bien dans ce modèle d'examen riche par ses matières et la variété des épreuves passées.

DES OPTIONS À REVOIR

Faut-il pour autant le garder en l'état? Certainement pas. Mais ce qui doit être changé réellement est peu souvent pointé du doigt.

Le coût du bac est régulièrement dénoncé, la solution souvent avancée serait de limiter drastiquement l'évaluation à trois ou quatre matières obligatoires, les autres disciplines étant passées en contrôle continu. Cette formule *reader digest* du bac ferait cependant perdre à l'examen sa vertu première – réduire les inégalités scolaires –, la référence à des objectifs nationaux disparaissant pour de nombreuses matières. Si rénovation du bac il doit y avoir, il s'agit plutôt de réviser le choix de matières optionnelles et de leur redonner un régime de notation moins avantageux.

Pour les baccalauréats généraux, la première des deux options facultatives possibles au bac pèse autant que l'épreuve de français écrite dans les séries S et ES. En 2013, attirés par la perspective de points supplémentaires, et des mentions qui peuvent en découler, la moitié des candidats au bac ont présenté au moins une option, un phénomène qui alourdit considérablement l'organisation et le coût du bac.

Deuxième réflexion à mener: le bac doit être démocratisé. Une exigence en contradiction avec l'affirmation fautive selon laquelle « tout le monde a son bac ». Malheureusement, ni les comparaisons internationales ni les statistiques nationales analysées de façon pointue ne révèlent ce phénomène.

La France est tout d'abord à la traîne des pays de l'OCDE quant à la « diplomation » de fin de secondaire. En moyenne, dans l'OCDE, 85 % d'une cohorte de jeunes est diplômée du secondaire supérieur, alors que la France n'a jamais atteint la barre politique symbolique des 80 %. Le Danemark, la Suisse, la Finlande, l'Irlande ou encore la Nouvelle-Zélande dépassent même le seuil de 90 % de diplômés, notamment grâce à des écoles de la seconde chance qui permettent à des jeunes sortis du système scolaire d'accéder au diplôme. En France, tout le monde n'a pas son bac, et rares sont ceux exclus précocement du système scolaire à qui l'institution offre une seconde chance.

Par ailleurs, l'analyse précise des résultats des trois voies du baccalauréat (générale, technologique et professionnelle) montre que, certes, la « diplomation » au niveau du bac s'est bien développée depuis les années 1990, mais que l'expansion

des diplômés a surtout concerné depuis vingt ans les bacheliers professionnels. Le public du bac général s'est peu ouvert.

A des inégalités verticales (certains élèves ont le bac et d'autres non) se sont substituées, dans le cadre d'une démocratisation ségrégative, des inégalités horizontales (tous les élèves n'ont pas le même bac). Car les trois bacs ont des valeurs différentes et procurent des destins sociaux divergents. Les bacheliers professionnels peinent à pénétrer et à réussir dans l'enseignement supérieur, même dans le technique. De plus, singularité très française, comparativement aux autres pays de l'OCDE, ils ne s'insèrent pas mieux que les bacheliers généraux sur le marché du travail.

Au total, le cloisonnement en trois voies distinctes très étanches doit être analysé, le bac général réellement démocratisé, et les bacs professionnels considérablement renoués, pour mener à l'emploi. Des formules de seconde chance doivent être offertes aux jeunes adultes. ■

**L'EXPANSION
DES DIPLÔMÉS
A SURTOUT
CONCERNÉ
DEPUIS VINGT ANS
LES BACHELIERS
PROFESSIONNELS**

Nathalie Mons est professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise et présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire